

## L'éolien : du coup de fric au regard citoyen

Paru dans Factual.info, journal franc-comtois sur internet, sans publicité et par abonnements, avec autorisation de l'auteur

Mercredi 6 Mars 2013 | | [Daniel Bordür](#)

Les éoliennes ne sont pas que des pompes à finances pour fonds de pension en recherche d'investissements à long terme. Ici et là, en au moins trois sites de Franche-Comté, des réseaux de citoyens se constituent pour être partie prenante des projets. Et participer à l'investissement, autant qu'au débat sur l'impact environnemental, afin que les retombées ne s'enfuient pas dans les paradis fiscaux.

« Pour que la plus-value reste sur le territoire, pour éviter que les dividendes s'en aillent, il faut des investissements citoyens, que les collectivités locales se donnent les moyens », explique Jean-Louis Dufour, maire de Chamole, joli village situé sur les hauteurs de Poligny. « Une communauté de communes trouve bien un million pour faire un rond-point qui ne lui occasionnera que des frais. Alors que là, dans quinze ans, on aura toujours le million, mais aussi les dividendes... »

A Chamole donc, une ZDE (zone de développement éolien) a été actée par arrêté préfectoral en mai 2012, au nord de la commune, à un bon kilomètre. Porté par un fonds de pension australien, le projet prévoit neuf éoliennes d'une centaine de mètres de haut. La législation ayant changé, on ne s'est pas pressé de refaire un dossier d'installation classée pour la protection de l'environnement : « on ne pousse pas le porteur du projet (Intervent, de Mulhouse) pour nous laisser le temps d'organiser le financement. Il faudra aussi créer une société d'économie mixte avec du capital apporté par les collectivités, des privés, et une part citoyenne. On ne sait pas encore quelle forme elle pourrait prendre, société ou coopérative, mais elle apporterait à la SEM. On regarde ça avec l'association Energie partagée qui se charge de valider les projets citoyens ».

Si le projet va au bout, sa production d'électricité correspondrait aux besoins de Poligny et d'Arbois. « A pleine puissance, on sera à 4 mégawatts par an. Tout étant raccordé au réseau national, EDF est obligé de le racheter 8,2 centimes le Kwh.

A une trentaine de kilomètres, à Quingey, un projet analogue s'inspire de Chamole et un arrêté de ZDE a été pris le 31 janvier dernier : « On veut aller plus loin que le retour des taxes et des loyers », explique Jean-François Dugourd, l'un des responsable du collectif associatif Ensemble mobilisons nos énergies (EMNE). Cela représenterait pour les huit éoliennes du projet qui se situe sur la crête de Byans sur Doubs, 300.000 euros pas ans pour un chiffre d'affaires annuel de 4 millions et un investissement de 30 millions. EMNE s'est créée en décembre dernier à la suite d'une réunion à laquelle 80 personnes ont assisté à Quingey. « Des élus veulent aller vite, mais on préfère se donner le temps de sensibiliser la population, on a une première réunion ce jeudi soir à Paroy. Vendredi, on va à Clamecy (Bourgogne) pour voir comment ils s'y sont pris : ils sont en train de négocier avec le promoteur... Il faudrait qu'on soit 300 à 400 sur notre territoire ».

Cette démarche est aussi celle dans laquelle s'inscrit Bernard Lachambre, vice-président de la communauté d'agglomération de Montbéliard. Le projet se situe sur Vandoncourt et Abbévillers, à deux pas de la frontière suisse. Un arrêté de ZDE a été pris début janvier.